



Communiqué de presse

22 janvier 2018

## **La formation de la volonté et de l'opinion en démocratie exige la diversité – votons non à la suppression du service public subventionné par les redevances**

La Commission nationale Justice et Paix recommande de voter non à l'initiative "No Billag". Une victoire de l'initiative aurait de lourdes conséquences pour la démocratie et les minorités dans notre pays: l'information et la formation de l'opinion dépendraient en fait, de plus en plus, de la capacité de financement d'investisseurs puissants et la couverture médiatique relèverait davantage d'intérêts politiques et économiques. La diversité et la qualité des offres régionales dans les différentes langues se verraient passablement compromises.

La Suisse vit de sa diversité culturelle et linguistique. En vue de la cohésion sociale et du fonctionnement de la démocratie, il est essentiel de retrouver cette diversité dans l'offre venant du service public. L'initiative "No Billag" envisage par contre d'arrimer les émissions radio, tv et les nouveaux médias à l'économie de marché: celui qui veut voir, entendre et consommer doit s'acquitter d'un abo pour prestations fournies. Toutefois, les situations de vie et les secteurs de la société ne s'accommodent pas tous de la loi de l'offre et de la demande. Avec la suppression des redevances radio/tv, les prestations en arriveraient à ne plus être équivalentes dans toutes les régions linguistiques de la Suisse. La cohésion nationale en pâtirait.

Le service public financé par les redevances s'est maintenu de par le passé au-delà des frontières linguistiques et culturelles. Un financement diagonal était souhaité, afin de garantir une offre multiple et une diversité d'opinions tout autant dans les régions linguistiques plus petites qu'au sein des minorités. La suppression des redevances radio/tv entraînerait un recentrage analogue à celui qu'on observe, influent et croissant, dans la presse écrite. La démocratie et le journalisme de qualité en pâtiraient.

D'un point de vue d'éthique sociale, qui envisage la protection des minorités ainsi que le bien commun, cette initiative entrave une gestation équilibrée de l'information et de l'opinion. Dans une démocratie digne de ce nom, tous, citoyennes et citoyens, et surtout les minorités, nécessitent d'un accès équitable à une information équilibrée – indépendamment de leur position sociale, économique et politique.

Pour d'autres informations:

Wolfgang Bürgstein, Secrétaire général de Justice et Paix:

portable: +41 78 824 44 18, courriel: [wolfgang.buergstein@juspax.ch](mailto:wolfgang.buergstein@juspax.ch)

Justice et Paix est une commission consultative de la Conférence des évêques suisses. Elle traite des questions de l'éthique sociale dans les domaines de la politique, du social, de l'écologie et de l'économie.